

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Scénarios de performances

Scénarios (Investissement de 10 000 €)		1 an	5 ans	PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE
				10 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 821 €	8 537 €	8 329 €
	Rendement annuel moyen	-11,79%	-2,93%	-1,67%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 400 €	11 728 €	15 658 €
	Rendement annuel moyen	-6,00%	3,46%	5,66%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 542 €	12 206 €	16 603 €
	Rendement annuel moyen	-4,58%	4,41%	6,60%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 783 €	12 830 €	17 780 €
	Rendement annuel moyen	-2,17%	5,66%	7,78%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur

exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI INTER GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Inter Gestion est une Société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des marchés financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière

de fonds propres. Les fonds des investisseurs sont versés sur un compte bancaire ouvert au nom de la SCPI et que le défaut de la SGP n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SCPI.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit

lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au

sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Scénarios (Investissement de 10 000 €)	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée de 10 ans
Coûts totaux	1 166	1 473 €	1 857 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement par an)	11,66%	2,41%	1,12%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts non récurrents	Coûts d'entrée	1,00 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,89 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des actifs sous-jacents au produit
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents*	0,77 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 %	Absence des commissions liées aux résultats sur le rendement
	Commission d'intéressement	0,00 %	Absence d'incidence des commissions d'intéressement sur le rendement

*Dont 0,17% de frais d'exploitation immobilière.

Ces coûts incluent les frais d'entrée en sus du prix de souscription.

Ces coûts peuvent différer des coûts réels que l'investisseur de détail peut devoir supporter.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 10 ans au minimum.

Ce délai est nécessaire pour que la valorisation des parts ait compensé les charges initiales inhérentes à l'acquisition d'immeubles ainsi que les frais liés à la souscription des parts.

La sortie n'est possible que s'il existe une contrepartie à l'achat.

La Société de gestion ne garantit pas la revente des parts. Vous êtes donc soumis au risque de liquidité détaillé ci-avant.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter les modalités de retrait et de cession figurant dans la Note d'Information pages 6 et 7.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous rencontrez des difficultés au niveau de la prestation délivrée ou du produit et que vous souhaitez nous faire part de votre réclamation, vous pouvez contacter la personne qui vous a vendu le produit ou nous contacter :

Par courrier : Inter Gestion - 2 rue de la Paix - 75002 Paris

Par e-mail : contact@inter-gestion.com

Par téléphone : 01 43 12 52 52

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le présent Document d'informations clés de la société, la Note d'information en cours de validité, les Statuts, le dernier rapport annuel s'il existe et le dernier bulletin trimestriel d'information s'il existe sont disponibles sur le site www.inter-gestion.com

Pendant la détention de vos parts, un rapport annuel vous est transmis ainsi que quatre bulletins trimestriels d'information.

Si les réponses apportées à votre réclamation sur un différend relatif à la commercialisation ou la gestion des produits gérés par Inter Gestion ne vous ont pas donné satisfaction, vous avez la possibilité, en tant qu'épargnant ou investisseur, de saisir le Médiateur de l'AMF.

Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers

17 place de la bourse 75082 Paris cedex 02

Accueil : +33 (0) 1 53 45 60 00

Pour toutes informations sur la médiation de l'AMF, consultez le site www.amf-france.org rubrique médiation.